

ATTESTATION DE REPRISE D'ACTIVITÉ

À L'ATTENTION DES LICENCIÉS

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations du SPORT NAUTIQUE COMPIÉGNOIS dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club, titulaires d'une licence fédérale en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

PAR LA PRÉSENTE :

- Il atteste avoir été informé que le Sport Nautique Compiégnois s'est engagé à faire respecter les mesures édictées par la Fédération Française d'Aviron en accord avec le Ministère des Sports pour reprendre les activités sportives encadrées tout en limitant la diffusion du Covid-19 et ce tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Ces obligations fédérales sont consultables dans le « Plan de déconfinement de la FF Aviron » à l'adresse : <https://ffaviron.fr/fr/actualites/2020-05-07/protocole-national-de-deconfinement> ;
- Il s'engage donc à respecter lui-même les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le Sport Nautique Compiégnois et les modalités mises en place pour organiser la reprise de son activité ;
- Il s'engage à protéger sa santé et celles des autres personnes présentes dans l'espace environnant le bâtiment du club, notamment en respectant les gestes barrière et en attestant que lui-même et ses proches ne présentent aucun des symptômes potentiels du COVID-19 ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Sport Nautique Compiégnois ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;

Nom et prénom du membre :

Numéro de licence :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole national de déconfinement du Sport Nautique Compiégnois et de la FFA

Date :

Signature (du licencié et du responsable légal pour les mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)